

Bonjour Marcel,

Ci-joint, l'acte de baptême de Pol Duppuis, soldat de Carignan.

L'an 1637 le 6e jour du mois de juillet a este baptise

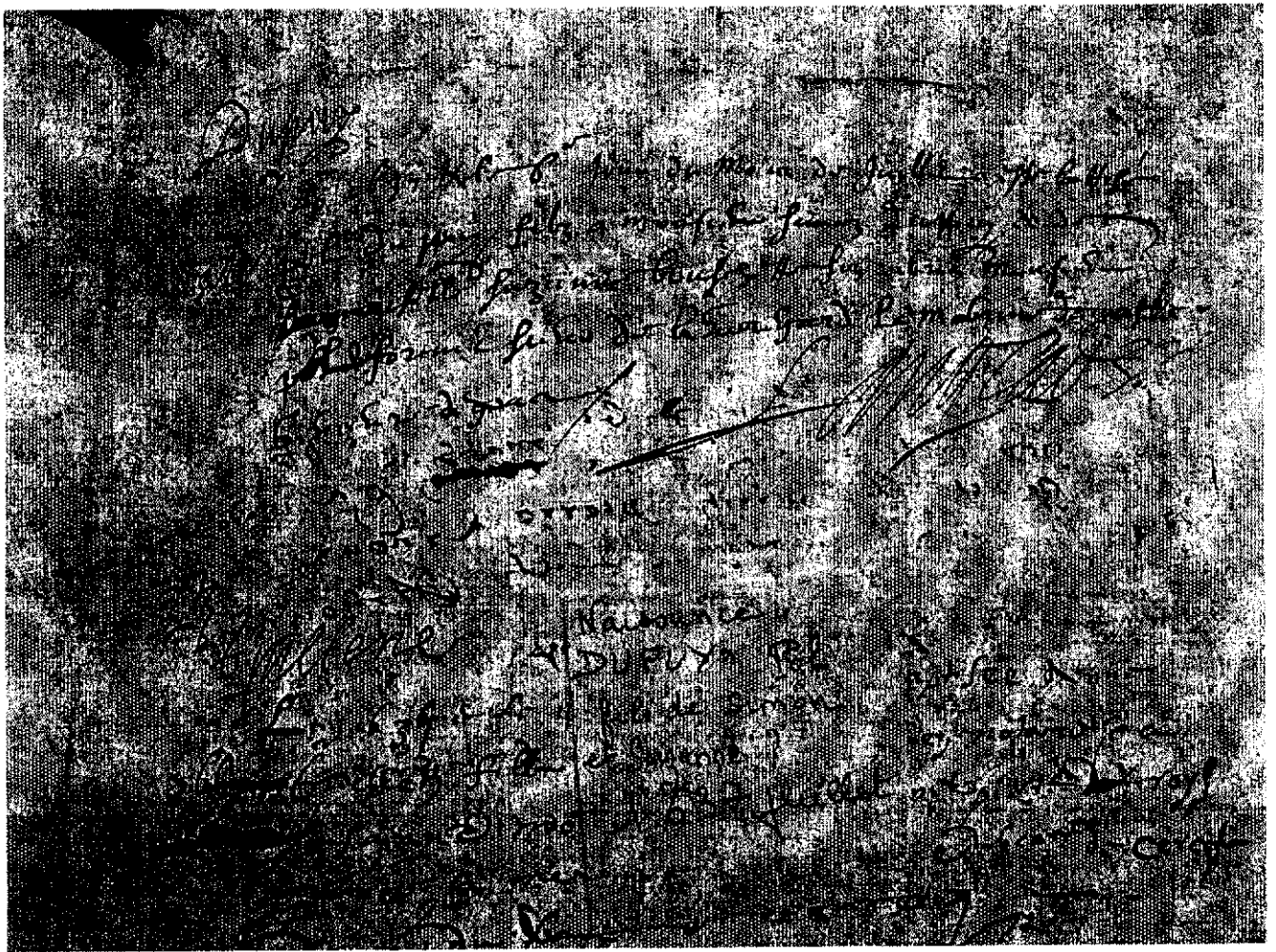
Pol Duppuy filz a monsieur Simon Duppuy et de

damoiselle Suzanne Bousch? son parin monsieur

pol ...

Josée Tétreault

<http://www.josetetreaultgenealogie.com>



ENGLISH ACCUEIL EXPLORER À NOTRE SUJET CONTACTEZ-NOUS

OUVRIR UNE SESSION VOUS INSCRIRE

MASQUER LE VOLET LATÉRAL

Résultats – Modifier la recherche – Volume II (1701-1740) – Activer la surbrillance

PREMIER PARAGRAPHE

Dictionnaire

INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE

biographique du Canada

Recherche avancée

RETOUR VERS LE HAUT

Tweeter



J'aime

Nouvelles du  
DBC/DCB

Nouvelles biographies

Biographies mises à  
jour

Biographie du jour

MONTCALM, LOUIS-JOSEPH DE,  
MARQUIS DE MONTCALM - VOLUME III  
(1741-1770)né au château de Candiac près de  
Nîmes, France, le 28 février 1712

La guerre de 1812

Les premiers ministres  
du Canada en temps de  
guerreLa Première Guerre  
mondiale

RETOUR VERS LE HAUT

**DUPUY DE LISLOYE, PAUL**, écuyer, soldat, seigneur, procureur du roi et lieutenant particulier de la Prévôté de Québec, né à Beaucaire, dans le Languedoc, vers 1637, fils de Simon Dupuy et de Suzanne Boschette (al. Brusquet), « gens de grande probité et de bonnes mœurs », décédé le 20 décembre 1713, inhumé le lendemain dans l'église-cathédrale de Québec.

Enseigne dans la compagnie Maximy du régiment de Carignan, Paul Dupuy débarqua à Québec à l'automne de 1665. Les opérations militaires terminées, il décida de rester au pays. Le 22 octobre 1668, il épousait à Québec une descendante de Louis Hébert\*, Jeanne Couillard, petite-fille de Guillaume\*, née en juin 1654. Par contrat de mariage, les nouveaux époux reçurent des parents de Jeanne, Louis Couillard\* de Lespinay et Geneviève Després, la moitié de l'Île-aux-Oies (qui comprenait en fait deux îles : la grosse Île-aux-Oies et la petite) et la moitié de l'Île-aux-Grues, l'autre moitié allant à leurs cousins, Pierre Bécart de Granville et Marie-Anne Macard (petite-fille elle aussi de Guillaume Couillard). D'abord, Dupuy et sa femme vécurent surtout à Québec, semble-t-il, où ils firent baptiser deux enfants, en 1669 et en 1671. En 1669, Dupuy retourna à Beaucaire, peut-être pour y mettre ordre à ses affaires ; il revint en 1670, muni d'un passeport du gouverneur de cette ville – document qui établit sans aucun doute le lieu d'origine de Dupuy, sur lequel plusieurs historiens se sont mépris. En vue d'un établissement permanent à l'Île-aux-Oies, Dupuy fit un accord avec Bécart de Granville, le 17 octobre 1671, selon lequel le sieur de Lisloye serait propriétaire de la grosse Île-aux-Oies, et Bécart de la petite Île-aux-Oies et de l'Île-aux-Grues. Dupuy et sa famille s'installèrent dans leur domaine en 1671 ou 1672, probablement, leur troisième enfant y étant baptisé par un missionnaire pendant l'hiver de 1672–1673.

Ils connurent la vie paisible des seigneurs cultivateurs. En 1681, la population de l'île était de 39 personnes, y compris la famille de Dupuy, qui avait six enfants et employait deux domestiques. Cinq colons, dont un encore célibataire, y avaient pris des terres. Dupuy avait 24 bêtes à cornes et 20 arpents en valeur, contre 64 et 21 respectivement pour ses censitaires. Allant rarement à Québec, Dupuy vécut dans son île « comme un saint », au témoignage de l'annaliste de l'Hôtel-Dieu de Québec, « donnant tous les jours plusieurs heures à l'oraison, s'occupant de bonnes lectures et faisant toutes les fêtes et dimanches une exhortation à ses domestiques et aux gens de la campagne qui se rassemblaient chez lui de tous les environs pour l'entendre parler de Dieu. [...] Plusieurs nous ont assurées, poursuivait l'annaliste, que jamais prédicateur ne leur avait fait tant d'impression. »

Dupuy, alors âgé d'une cinquantaine d'années, allait être tiré de sa retraite et de son île par BRISAY de Denonville et BOCHART de Champigny. Louis XIV ayant cassé Louis BOULDUC, procureur du roi en la Prévôté de Québec, et ordonné au gouverneur et à l'intendant de lui trouver un successeur, ceux-ci arrêtaient leur choix sur Dupuy. Nommé le 17 octobre 1686, il fut reçu en sa charge et prêta serment le 24 octobre. Dupuy se montra d'une probité et d'un désintéressement peu communs. Aussi, quand René-Louis CHARTIER de Lotbinière, le lieutenant général de la prévôté, s'absenta pour un voyage en France, en 1691, Dupuy fut-il

MASQUER LE VOLET LATÉRAL  
© 2003-2013 Université Laval/University of Toronto

Suggérer un premier paragraphe

Avis importants  
■ BIBLIOGRAPHIE

- Liens
- INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE
  - RÉFÉRENCE BIBLIOGRAPHIQUE

RETOUR VERS LE HAUT

Partager sur les

Nouvelles du  
DBC/DCB

Nouvelles biographies

Biographies mises à  
jour

Biographie du jour



MONTCALM, LOUIS-JOSEPH DE,  
MARQUIS DE MONTCALM - VOLUME III  
(1741-1770)

né au château de Candiac près de  
Nîmes, France, le 28 février 1712

La guerre de 1812

Les premiers ministres  
du Canada en temps de  
guerre

La Première Guerre  
mondiale

RETOUR VERS LE HAUT

commis par le conseil pour le remplacer jusqu'à son retour. En 1692, il groupa et inventoria tous les procès-verbaux de la prévôté, les mit en ordre et les paramba ; or, on doit peut-être la conservation de ces précieux registres. Toutefois, malgré le zèle de ces officiers, la prévôté ne suffisait plus à la tâche, les affaires dont elle devait connaître étant chaque année plus nombreuses. Louis XIV ayant en fin consenti à nommer un second juge pour assister le lieutenant général, c'est Paul Dupuy qu'il désigna le 1<sup>er</sup> juin 1695, pour occuper le poste de lieutenant particulier de la prévôté. Dupuy fut reçu par le Conseil souverain en septembre 1696. Son salaire fut fixé par le roi à 500#. Dupuy allait rester lieutenant particulier en titre de la Prévôté de Québec jusqu'à sa mort, bien que, à partir du 10 novembre 1710, il fit les fonctions de lieutenant général, en l'absence du titulaire, Denis Riverin, qui vivait en France.

Cependant, l'activité marginale de Paul Dupuy n'était pas négligeable. Se souvenant de son premier métier, il accompagna, avec le grade de major, M. Le Febvre\* de La Barre en 1684, et M. de Denonville en 1687, dans leurs expéditions contre les Tsonnontouans. Par ailleurs, il donna libre cours à sa vertu de charité, célébrée par les Hospitalières de Québec, en s'occupant, dès sa création, du Bureau des pauvres, dont il fut pendant plusieurs années le trésorier et l'un des directeurs ; à la fondation de l'Hôpital Général de Québec, il en devint d'office l'un des administrateurs. Chargé d'une nombreuse famille et peu fortuné, il ne pouvait guère donner de ses propres deniers ; toutefois, il chercha des bienfaiteurs, par exemple le sieur Regnard Duplessis, trésorier de la Marine, pour les œuvres qui lui tenaient à cœur. Officier de la prévôté, juge suppléant au Conseil souverain, praticien à l'occasion, Dupuy n'avait toutefois pas les moyens de doter sa fille, entrée chez les Hospitalières, ou de rembourser le sieur Peire, commerçant de Québec, qui le poursuivit en justice en 1711. Manifestement très gêné financièrement, Dupuy vendit aux religieuses de l'Hôtel-Dieu de Québec sa seigneurie de l'Île-aux-Oies. Elle leur fut cédée en 1711, mais le contrat ne fut signé que le 14 février 1713. Il en obtint 12 000#, dont 3 000 furent retenues par les Hospitalières pour la dot, restée impayée, d'une de ses filles, la deuxième à prendre le voile dans cette communauté.

Cet officier de justice qui, en 1698, avait été choisi pour devenir le premier juge de l'amirauté, tribunal dont la création fut finalement retardée jusqu'en 1717, qui fut proposé en 1706 pour une place de conseiller au Conseil supérieur, et qui se vit accorder en 1697 une seigneurie de trois lieues sur trois en Acadie, mourut néanmoins dans la pauvreté, sans avoir pu obtenir pour son fils la survivance de sa charge sollicitée depuis 1703. Cette misère lui eût probablement été épargnée si, sourd à l'appel de Denonville et de Champigny en 1686, il fût demeuré sur son domaine de l'Île-aux-Oies, dont la fertilité et le rendement étonnaient les Hospitalières de Québec. À la pauvreté s'ajoutèrent bien des deuils. Sa femme mourut en 1702, quand il s'éteignit à son tour, quatre seulement de ses 15 enfants (*al.* 13) lui survivaient.

Paul Dupuy paya cher sa décision de servir ses concitoyens, mais il mérita leur estime et leur reconnaissance, et par là celles de la postérité. Pour toujours, il reste l'homme probe et de bonne conduite, le juge équitable et soigneux, qu'ont Jolé les gouverneurs et les intendants : « un des plus judicieux et des plus désintéressés officiers » de son temps.

ANDRÉ VACHON

AJQ, Greffe de Florent de La Cetièrre, 14 févr. 1713 ; Greffe de Gilles Rageot, 10 juill. 1677.— AQ, Paul Dupuis ; NF, Ins. de la Prév. de Québec, I : 543, 633 ; II : 1 ; III : 192, 456 ; NF, Registres d'intendance, IV : 11s.— Correspondance de Frontenac (1689–1699), RAPQ, 1928–29 : 293, 306.— Correspondance de Vaudreuil, RAPQ, 1938–39 : 53, 85, 116, 130 ; 1939–40 : 409, 460.— *Jug. et délib.*, III et IV, *passim*.— Juchereau, Annales (Jamet), *passim*.— P.-G. Roy, *Inv. concessions*, I : 215s., 224s. ; *Inv. ins. Cons. souv.*, 68.— Claude de Bonnault, Le Canada militaire, RAPQ, 1949–51 : 277,